



## Formulaire de demande de place dans une des crèches de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Formulaire à retourner, avant Le \_\_\_\_\_ dûment rempli et accompagné des pièces jointes à :  
Communauté de Communes des Monts du Pilat  
Service Petite Enfance  
Place de l'hôtel de ville BP 27  
42220 Bourg-Argental

Liste des pièces à joindre :

- Le ou les derniers avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille
- Justificatif de domicile

Ce document ne vaut pas admission, il permet au service de la Communauté de Communes des Monts du Pilat de présenter votre demande de place à la commission d'attribution des places en crèche de la CCMP.

Vous trouverez les critères d'attributions de places ainsi que le fonctionnement et les différentes étapes de la commission d'attribution de places dans les documents joints à ce formulaire.

Responsable n°1 : Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/>		Responsable n°2 : Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/>	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Adresse		adresse	
Tel fixe		Tel fixe	
Tel portable		Tel portable	
Adresse Email		Adresse Email	
<b>Situation professionnelle Ou assimilée</b> <small>Cocher la case correspondante</small>		<b>Situation professionnelle Ou assimilée</b> <small>Cocher la case correspondante</small>	
Demandeur d'emploi		Demandeur d'emploi	
RSA		RSA	
Étudiant ou en formation	<small>Si oui dates et durée des études ou de la formation :</small>	Étudiant ou en formation	<small>Si oui dates et durée des études ou de la formation :</small>
Saisonnier ou CDD inférieur à 1an, intérimaire	<small>Périodes de travail (dates de début et de fin de contrat) :</small>	Saisonnier ou CDD inférieur à 1an, intérimaire	<small>Périodes de travail (dates de début et de fin de contrat) :</small>
profession libérale		profession libérale	
Employé		Employé	
Nom de l'employeur		Nom de l'employeur	
Adresse de l'employeur		Adresse de l'employeur	

Situation de la famille	
Cocher la case correspondante	
Concubinage	
Marié / pacsé	
Séparé / divorcé	
Célibataire, veuvage (famille monoparentale)	

N° CAF		QF :
N° MSA		

Nombre d'enfants à charge de la famille	Nombre :	
	Noms et prénoms des enfants	Dates de naissance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	

**Vous souhaitez une place pour le (les) enfants(s)**

Noms prénoms	Date de naissance ou date d'accouchement prévue.	Mode de garde actuel <small>Exemple : Sans mode de garde ou assistante maternelle...</small>	Commentaires <small>Si vous désirez changer de mode de garde merci d'apporter des explications</small>

➔ **Vous souhaitez une place pour le (date) :...../...../201....**

→ **Choix de la structure d'accueil :**

Numéroter dans l'ordre de votre choix la ou les structures désirées :

Exemple : 1 → premier vœu  
2 → deuxième vœu

Multi- accueil les Galapiats à Bourg-Argental	
Multi-accueil les Loupiots à St Genest-Malifaux	
Multi-accueil de Planfoy	
Jardin d'enfants sur la commune de Bourg-Argental (enfants de 2/3ans)	
Multi-accueil de Jonzieux	

→ **Créneaux horaires souhaités :**

Les établissements sont ouverts du LUNDI au VENDREDI de 7h30 à 18h30 sauf jours fériés.

Attention le nombre de semaines de vacances disponible est limité et variable en fonction des établissements

• **Le Jardin d'enfants à Bourg-Argental :**

Le jardin d'enfants est fermé les mercredis, petites et grandes vacances.

En dehors des périodes de fermeture les parents devront donner les dates de congés le plus tôt possible à raison de deux semaines maximum.

• **Le Multi-accueils à Bourg-Argental :**

Les congés annuels ne peuvent excéder 10 semaines.

Dans le cas où le contrat aurait une durée inférieure à 1 an, ce plafond de 10 semaines devrait être recalculé au prorata de la durée du contrat. Dans les 10 semaines de congés possibles sont compris les 5 semaines de fermeture de La structure (4 semaines en Août et 1 semaine en Décembre).

• **Les Multi-accueils à St Genest Malifaux, Planfoy et Jonzieux :**

Ils sont fermés le samedi, le dimanche, les jours fériés, trois semaines en été par alternance, une semaine pendant les fêtes de fin d'année, une semaine pendant les vacances de printemps et quelques jours par an de fermeture exceptionnelle (certains ponts à cause d'un jour férié...). Les parents seront informés au préalable de ces jours de fermeture exceptionnelle.

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Semaine A	De ...H....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....
Semaine B (travail en équipe)	De ...H....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....

**Horaires minimum acceptable pour la garde de mon enfant :**

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Semaine A	De ...H....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....
Semaine B (travail en équipe)	De ...H....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A .....H.....	De ...H.....	A ...H.....	De ...H.....	A .....H.....

**Attention si une place vous est attribuée, vous devrez respecter le nombre d'heures demandées et ne pas les modifier lors de la signature du contrat de garde avec le Multi-accueil.**

Commentaires de la famille :

**Éléments du dossier à signaler pour la commission d'attribution :** (Espace réservé aux services petite enfance)

Fait le .....  
Signature